

RAPPORT D'ACTIVITE

2018

ASBL MEDIANTE

Service agréé
dans le cadre du décret partenariat du 13/10/2016
pour la mission « Aide à la communication »
et pour la mise en œuvre de la mission de médiation
telle que définie par les articles 553 à 555 du C.I.C.

Avenue Comte de Smet de Nayer, 1 bte 16
5000 NAMUR

☎ 081/22.66.60 📠 081/22.77.66
info@mediante.be - www.mediante.be

Sommaire

1ÈRE PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE

<i>I. Les premières implications effectives du nouveau cadre décrétoal</i>	<u>5</u>
<i>II. Les interactions avec les autorités judiciaires</i>	<u>7</u>
<i>III. Les activités complémentaires</i>	<u>8</u>
A. Formations données	<u>8</u>
B. Formations données au niveau international	<u>9</u>
C. Formations suivies- Colloques	<u>10</u>
D. Collaboration avec des médias	<u>11</u>
<i>IV. Liste des annexes</i>	<u>12</u>

2ÈME PARTIE : ANALYSE QUANTITATIVE

<i>I. Présentation des tableaux</i>	<u>14</u>
<i>II. Données statistiques par Arrondissements judiciaires</i>	<u>15</u>
A. Arrondissement judiciaire du Brabant wallon	<u>15</u>
B. Arrondissement judiciaire de Bruxelles	<u>19</u>
C. Arrondissement judiciaire du Hainaut	<u>23</u>
D. Arrondissement judiciaire de Liège	<u>27</u>
E. Arrondissement judiciaire du Luxembourg	<u>31</u>
F. Arrondissement judiciaire de Namur	<u>35</u>
<i>III. Données statistiques globales du service</i>	<u>39</u>

1^{ère} partie

Analyse qualitative

L'année 2018 constitue la première année d'activité qui s'inscrit pleinement dans le cadre du décret partenariat du 13 octobre 2016. Il s'agit également de la première année d'un triennat qui constitue la période de référence pour l'évaluation du fonctionnement du service sur le plan de son financement et de sa capacité de prise en charge.

Une partie significative du rapport 2017 avait déjà été consacrée à l'analyse des effets de la communautarisation sur notre mission. Il posait un regard résolument positif sur les perspectives ouvertes par le nouveau décret partenariat. Ce bilan de l'année 2018 s'inscrit dans la même ligne mais il portera davantage sur l'application effective de certaines dispositions de ce décret, sur les premières difficultés rencontrées et sur les perspectives d'évolution à l'échéance du premier triennat.

Trois volets seront développés

1. Les **premières implications effectives** du nouveau cadre décretaal au niveau de l'exécution de la mission, du partenariat et des présentations quantitatives qui figurent dans la seconde partie de ce rapport.
2. L'état des lieux de l'interaction de la mission avec les **autorités judiciaires** et plus généralement avec les **compétences fédérales** en matière de médiation.
3. Les **activités complémentaires** particulièrement marquantes : conférences, formations, média...

I. Les premières implications effectives du nouveau cadre décrétoal

- Au niveau de la conception et de l'exécution de la *mission 'aide à la communication'* nous ne pouvons que confirmer l'avancée qualitative rendue possible par le décret.

La mission est définie comme un espace de communication entre les justiciables impactés par une infraction. Elle permet d'impliquer une large catégorie de bénéficiaires (auteurs, proches d'auteurs, victimes, proches de victimes, tiers...), et de consolider le champ d'application maximaliste déjà ouvert par la loi du 22 juin 2005 en matière de justice restauratrice.

Cette avancée est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit pleinement dans la nouvelle recommandation du conseil de l'Europe relative à la justice restaurative en matière pénale adoptée le 8 octobre 2018 ¹. Cette recommandation inscrit précisément la médiation entre auteurs et victimes dans un cadre qui se **veut le plus inclusif possible** et qui encourage un dialogue réparateur entre toutes les parties touchées directement ou indirectement par l'infraction.² D'une manière plus générale, elle confirme la perspective maximaliste du « modèle belge » : pas de limitation en termes de gravité des faits³, offre à tous les stades de la procédure judiciaire⁴, possibilité d'une saisine directe des parties⁵...

Cette perspective de pouvoir inclure une plus large catégorie de bénéficiaires nous a conduits à aménager notre système de recueil de données pour nous permettre d'intégrer de nouvelles configurations d'intervention. Cela offre la possibilité d'évaluer de manière plus précise l'incidence de la mission sur les différents bénéficiaires concernés. Cela permet également d'identifier d'autres combinaisons de dialogues réparateurs en dehors de la dyade classique auteur-victime : p.ex. entre un témoin d'un accident de la route et la victime qu'il a secourue, entre un proche d'auteur et une victime, entre deux victimes...

En fait, le cadre de la loi fédérale du 22 juin 2005 nous permettait déjà d'intervenir auprès de ce type de bénéficiaires au titre de :« ... *personnes ayant un intérêt direct dans une procédure judiciaire.* » mais ils n'étaient pas identifiés comme tel dans notre base de données.

Ce manque d'identification et de quantification spécifique de ces bénéficiaires a regrettamment empêché qu'ils soient intégrés dans le système de recueil de données de l'administration.

Nous avons également regretté que ce système se focalise sur la demande d'un bénéficiaire, la considère comme une prestation homogène et la définit comme l'unité d'intervention de la mission. Or cette option est trop limitative pour rendre compte de la diversité des interventions consécutives à une demande de médiation. Elle limite également l'évaluation de l'impact de la mission sur le justiciable demandeur.

¹ CM/Rec(2018)8 du Comité des Ministres aux États membres (voir annexe1), elle remplace la R(99)19 sur la médiation en matière pénale. (annexe 1)

² Cf entre autres les articles 4 et 27 de la recommandation,

³ Art 18

⁴ Art 6 et 19

⁵ idem

L'exemple le plus illustratif est celui d'un auteur responsable de plusieurs faits qui fait une demande de médiation auprès des différentes victimes concernées. L'unité d'intervention la plus significative est constituée par la 'dyade' créée entre les deux parties impactées par un fait bien spécifique. En isolant ces dyades générées par une demande, on ouvre la possibilité de bien identifier les justiciables impliqués dans la démarche de médiation, d'évaluer la manière dont chacun a été impacté et de dégager des issues différentes selon les faits concernés (accords formels, échanges utiles, rencontre en face à face ...). Ce mode d'évaluation nous semble mieux correspondre aux objectifs fondamentaux du décret dans la perspective de mieux faire coïncider les missions aux besoins des justiciables.

Lors d'une première évaluation du système de recueil de données de l'administration, peu après sa mise en application, nous avons été rassurés de ce que cette discordance ait été prise en compte. Nous avons reçu la consigne de saisir l'occasion de notre rapport d'activité pour faire apparaître les données significatives plus spécifiques à notre mission et non prises en compte dans le système plus générique de l'administration

C'est ce que nous avons tenté de faire dans le volet quantitatif et statistique de ce rapport. Nous espérons que cela puisse rencontrer le souhait de l'AGMJ d'affiner progressivement son système de recueil de données par une meilleure adéquation à la spécificité de la mission concernée.

- Une autre avancée qualitative importante avait été évoquée dans notre rapport 2017. Elle se référait à la perspective d'une **meilleure synergie entre les missions 'maisons de justices'** et la mission 'aide à la communication'. Cette synergie, sollicitée de manière récurrente, nous semblait cette fois particulièrement réalisable car elle coïncidait avec une réflexion de fond menée au sein de l'AGMJ sur le concept de désistance et son lien avec les principes de justice restauratrice. Cette réflexion confirmait entre autres la plus-value de l'engagement du justiciable dans un processus réparateur.

Concrètement, un calendrier de concertations triangulé par l'AGMJ avait été mis en place. Des réunions de concertation ont eu lieu avec quelques maisons de justice mais le résultat s'est avéré assez mitigé.

Nous avons dû faire le constat que les conditions ne sont pas encore réunies pour intégrer de manière structurelle une dimension réparatrice au sein des missions MJ, du moins au niveau des pratiques de terrain. Cette année encore, la collaboration reste circonscrite à des initiatives individuelles.

Ce constat a donné lieu à une réévaluation du processus de concertation en privilégiant une réflexion préalable au niveau des directions. A défaut d'un résultat positif à ce niveau, nous espérons que ce débat pourra légitimement trouver sa place au sein des nouveaux organes de concertation.

II. Les interactions avec les autorités judiciaires

Les avancées qualitatives consécutives au processus de communautarisation, que l'on vient de commenter, ne doivent pas occulter le fait que l'effectivité de la mission 'aide à la communication' reste liée de manière significative au devoir d'information des magistrats régi par la loi fédérale du 22 juin 2005 et précisé dans la circulaire COL5/2014.

Rappelons que cette circulaire précise les modalités pratiques d'information des justiciables en préconisant, entre autres, l'envoi automatique d'un courrier d'information à différents stades de la procédure, plus particulièrement au stade de l'avant-jugement. Or le fait d'intervenir à ce stade de la procédure revêt un enjeu important **quant à la portée de la mission « Aide à la communication dans une perspective de Justice restauratrice »**. En effet, outre l'apaisement interpersonnel apporté aux justiciables, il est aussi primordial que cet espace de communication et de concertation leur permette d'avoir une incidence utile sur la décision judiciaire.

Sur ce plan, le bilan mitigé des années précédentes ne s'est pas amélioré. L'application généralisée du système MACH⁶ semble avoir altéré la fonctionnalité du dispositif d'information, du moins en un premier temps.

Cette incidence dommageable a particulièrement été remarquée sur l'arrondissement judiciaire de Bruxelles qui, jusqu'à présent, bénéficiait du dispositif d'information le plus efficace parmi les arrondissements francophones⁷. Cela a contribué à faire à nouveau baisser le nombre de médiations avant jugement dans cet arrondissement. Dans les autres arrondissements, on ne peut pas vraiment parler d'un impact significatif en termes de baisse de dossiers. On déplore cependant un manque de clarté quant au contenu de l'information communiquée aux parties. Il semble que les modalités d'information diffèrent d'un arrondissement à l'autre, ce qui serait paradoxal pour un système devant en assurer l'harmonisation.

Cette question ne pourra évidemment pas être traitée dans les organes de concertation prévus par le décret. Elle nous amène à réitérer notre souhait, déjà exprimé dans le rapport 2017, de maintenir un ancrage avec les organes de concertation du SPF Justice. Nous pensons plus particulièrement aux différents groupes de travail du Collège des Procureurs généraux en lien avec la médiation réparatrice, à savoir le '**groupe expertise victimes**', pour sa compétence en matière de dispositif d'information spécifique des victimes et le '**groupe expertise médiation**' pour sa compétence dans l'élaboration de la circulaire COL5/2014.

Cependant, il est important de préciser que cette difficulté particulière de mieux promouvoir l'offre avant jugement n'affecte pas le volume global médiations gérées⁸ par le service. Ce volume est en augmentation constante depuis les données de références évaluées pour les années 2014-2015.

Ce sera une donnée importante à prendre en compte pour mieux objectiver la capacité maximale de prise en charge au terme de ce premier triennat.

⁶ Nouveau logiciel informatique pour gérer la diffusion de différents documents au sein de la procédure judiciaire.

⁷ Dispositif d'information automatique ciblée permettant l'envoi de courrier avant la citation ou l'avis de fixation, nommé également « Offre Linéaire-linéaire Aanbod » (OLA), voir description dans notre rapport d'activité 2016, p.3

⁸ Dyades dites 'effectives' en ce qu'elle donner lieu à un processus de médiation abouti.

III. Les activités complémentaires

Nous regroupons habituellement sous cette rubrique des activités de formations suivies ou données, des participations ou des interventions dans des conférences, des participations à des recherches, des collaborations avec des médias pour la production de documents d'information et de sensibilisation à la justice restauratrice.

A. Formations données

1. Participation au module de formation « **La place de la victime dans le système pénal** » organisé par l'Institut de Formation Judiciaire. Il s'agit d'une intervention annuelle récurrente. Notre intervention porte sur « **La place de la médiation organisée par la loi du 22 juin 2005 dans une politique en faveur des victimes** ». Cette année, le cadre de la formation a été modifié en regroupant dans une même session résidentielle de plusieurs jours le module de formation 'Peines alternatives' et 'place de la victime dans le système pénal' (24-01-2018, voir programme annexe 2) ;
2. Accueil de deux stagiaires judiciaires au sein de notre antenne de Bruxelles.
3. Intervention dans le cadre du certificat interuniversitaire en médiation locale, scolaire, pénale et en soins de santé organisé par les Facultés Saint-Louis. Notre intervention est sollicitée pour présenter les enjeux de la médiation dans le champ pénal par rapport à d'autres champs d'application (9-03-2018) ;
4. Présentation du service dans le cadre des cours de :
 - "**Méthodes d'intervention en inadaptation sociale**", de la faculté de psychologie de l'ULg (28-03-2018) ;
 - "**Psychologie de la médiation**" ; étudiants en psychologie du travail et en formation des adultes de l'ULg (30-04-2018) ;
 - **Post-graduat en médiation** au C.P.E.S.E. (18-03-2018) ;
 - Deuxième année de futurs **assistants sociaux** ; réseau de Liège (10/12/18) ;
 - « **Spécialisation en médiation** » à la Haute école de la Province de Liège (12.10.2018) ;
 - Sciences sociales pour les **6ème Rénové d'Institut Saint-Joseph de Libramont** de sur le thème de la Justice réparatrice, à la demande de leur professeur (25/5/2018).
5. Présentation respective des services Médiate et MOBILEA (Service de Santé mentale mobile pour enfants et adolescents) dans le cadre de la gestion d'un dossier de violence envers un enfant par son parent (8/11/2018) ;
6. Rencontre avec les visiteurs de prison (Lantin et Paifve) de la "Compagnie de la Charité" (21-03-2018) ;

7. Intervention dans le cadre d'une formation en agent de gardiennage à l'Académie provinciale des Métiers (*Mons 31-01-2018*) ;
8. Présentation du Service auprès de l'équipe EOLIA : équipe mobile qui propose un suivi, un soutien et un accompagnement psychosocial des personnes sous statut de défense sociale, libérées à l'essai ou en phase de l'être (*24/09/18*) ;
9. Accueil de trois étudiants de l'ULB en Master 1 en Criminologie dans le cadre d'un travail en « politique pénale » ;
10. Participation à une table ronde organisée à l'école de l'IPSMA sur le parcours d'un détenu (*14/5/2018*) ;
11. Participation active à plusieurs réunions en vue de la rédaction d'une brochure sur les violences sexuelles (en cours d'impression) à l'initiative de l'Organisation du service Egalité des chances de la Province du Luxembourg, section plateforme violences conjugales.

B. Formations données au niveau international

La reconnaissance au niveau international du modèle belge en matière de justice restauratrice nous amène à être de plus en plus sollicités pour partager notre expérience avec des projets émergents dans d'autres pays. Ces sollicitations sont encouragées par les récentes directives et recommandations européennes en matière de droits des victimes et de justice restauratrice qui consacrent en grande partie les avancées de notre expérience en cette matière.⁹

1. Confirmation de la participation de Médiante à un module de formation d'un groupe de médiateurs luxembourgeois en vue de mettre en œuvre une pratique analogue dans le Grand-duché Cette collaboration a été formalisée en 2018 dans le cadre de deux conventions de¹⁰ collaboration :
 - l'une avec le ministère de la justice pour fixer le cadre général de la collaboration prévoyant un **module théorique de 15** prévu en janvier 2019 et l'accueil des participants pour un **stage de 40h** au sein des services de Médiante entre février et mars 2019 (*voir annexe 3*) ;
 - l'autre avec la 'University of Luxembourg, Competence Center' pour fixer les modalités de la formation théorique (*voir annexe 4*).
2. Participation et intervention au cours de la **10^{ème} conférence internationale du European Forum for Restorative Justice** (*Tirana 14-16 juin 2018, voir livret de la conférence en annexe 5 p 72*) ;

⁹ Directive 2012/29/UE relative aux droits des victimes de criminalité et la recommandation CM/Rec(2018)8 du Comité des Ministres aux États membres déjà évoquée (voir annexe1),

¹⁰ Dans notre rapport 2017, nous avons fait état d'une rencontre avec le Ministre de la justice luxembourgeois dans la perspective d'une telle collaboration.

3. Intervention dans le cadre du séminaire « **Violences conjugales : les approches sociales et restauratrices de la justice – Regards croisés Maroc-Belgique** », organisé par « RCN-Justice et démocratie » en collaboration avec l'Institut de Formation Judiciaire ; ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un projet d'échanges de bonnes pratiques entre magistrats belges et marocains dans le domaine des violences conjugales (Bruxelles 19-09-2018 ; voir programme annexe 6) ;
4. Participation au séminaire fondateur du **European Restorative Justice Policy Network (ERJPN)**, sur les nouvelles directives et recommandations européennes et accueil d'une délégation européenne d'acteurs politiques dans notre antenne de Bruxelles pour une présentation du dispositif belge en matière de JR (Bruxelles 20-11-2018, voir invitation et programme annexe 7) ;
5. Intervention dans un panel sur la justice restaurative et la médiation pénale dans le cadre du 33^{ème} Congrès du CIB¹¹, '**L'avocat du XXIème siècle et les modes de résolution des conflits**' (Lausanne 7-12-2018, voir programme annexe 8) ;
6. Participation à un groupe de travail de l'association '**France-victimes**', en vue de la réalisation d'un '**cahier technique**' pour intégrer la justice restauratrice comme modalité d'aide aux victimes au sein des pratiques des professionnels du réseau (Paris, 7-12-2018, voir invitation en annexe 9) ;
7. Participation à la conférence finale programme de formation sur la thématique de la Justice restauratrice impliquant des victimes mineures, initié en 2017 (voir rapport 2017), organisé par **IJJO** (International Juvenile justice observatory) en partenariat avec la KULeuven et l'E.F.R.J. et financé par la Commission Européenne: « **Implementing Restorative Justice with Child Victims** » (7/12/2018).

C. Formations suivies- Colloques

1. Séminaire européen à Louvain autour d'une recherche sur la JR et les accidents de la route menée par l'Institut de criminologie de la KUL (LINC) avec les associations flamandes Rondpunt (soutien aux victimes de la route) et Moderator : "**Restorative justice in road traffic offences: a promising field**" (20-04-2018) ;
2. Différents modules et plateformes autour de la **thématique des violences conjugales**
 - Module de formation sur les violences conjugales et l'impact sur les enfants : « **Intervenir auprès des enfants exposés à la violence de couple** » organisé par les **Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales** (18/04 et 25/04) ;
 - Plateforme VIF du Luxembourg (11/09/2018) ;
 - Réunion Inter plateforme Violences Intrafamiliales (Palais Abbatial Saint-Hubert) (11/12/2018) ;

¹¹ Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune.

- Commission Provinciale de Liège Violences conjugales (19/11/18) ;
 - Commission provinciale annuelle de Liège sur les violences conjugales (31/01/18) ;
 - Plate-forme « violences conjugales » de Verviers (2-3 réunions par an) ;
 - Conférence sur le 'Justice Family Center' (Liège 15-10-2018) ;
 - Journée d'information sur « **les violences subies par les femmes en contexte multiculturel et de migration** » organisée par le service provincial Social et Santé-Egalité des Chances et des Plates-formes « Violences Conjugales » (29.11.2018).
3. Journée d'échanges à l'occasion des **30 ans du CAV** de Charleroi (20-09-2018) ;
 4. Colloque « **La psychologie au service des intervenants : utopie ou réalité ?** » organisé par le service **d'Appui Psychologique Provincial aux Intervenants du Hainaut** (23/11/2018) ;
 5. Journée Portes Ouvertes du **Barreau de HUY** (24/11/18).

D. Collaboration avec des médias

Le service est régulièrement sollicité par divers médias pour faire état de sa pratique, généralement avec la contribution de témoignages de bénéficiaires. Il peut s'agir d'articles écrits, de documentaires pour des chaînes de télévision ou des réalisations plus importantes. Nous y répondons selon la qualité des projets et nos disponibilités. La sollicitation de témoignages auprès de bénéficiaires peut s'avérer laborieuse en raison des garanties déontologiques dont il faut tenir compte. Cette année, nous nous sommes limités à :

1. La finalisation du film documentaire réalisé par François Köhler dans le cadre d'un projet de promotion de la justice restauratrice soutenu par l'AJURES (Association pour la justice restaurative en Suisse) et d'une expérience pilote de médiation en milieu carcéral menée dans une prison suisse. Le film portera le titre '**Je ne te voyais pas**', allusion au commentaire d'un détenu qui, à l'occasion d'une agression gratuite ne se rendait pas compte.... Une projection en avant-première en Belgique est prévue en mai 2019 ;
2. Participation à différents entretiens avec la journaliste Margaux Hemmerich pour la « Revue philosophique ». Accompagnement de la victime mineure pour l'interview. Cette victime est appelée « **Tess** » dans l'article réalisé ;
3. Table ronde en radio et en public, retransmise en direct sur plusieurs radios associatives sur le thème des Journées Nationales Prisons « **A quoi sert (vraiment) la prison ?** » (16/11/2018).

IV. Liste des annexes

1. **Recommandation européenne CM/Rec (2018)8** du Comité des Ministres aux États membres relative à la justice restaurative en matière pénale.
2. Programme de la formation de l' Institut de Formation Judiciaire **“Place de la victime dans le système pénal »**
3. Convention avec le **Ministère de la justice luxembourgeois.**
4. Convention avec la **‘University of Luxembourg Competence Center’**
5. Livret de la 10ème conférence internationale de l'**European Forum for Restorative Justice à Tirana**
6. Programme du séminaire **« Violences conjugales : les approches sociales et restauratrices de la justice – Regards croisés Maroc-Belgique »**
7. Panel sur la Justice restaurative, **33ème Congrès du CIB à Lausanne.**
8. Invitation groupe de travail **‘France-Victimes’ à Paris.**

2^{ème} partie

Analyse quantitative

I. Présentation des tableaux

Dans ce volet quantitatif, nous avons tenté d'identifier les données les plus significatives permettant d'objectiver au mieux la mission 'Aide à la communication entre justiciables'.

Trois axes principaux d'évaluation se dégagent :

- **La demande** posée par un justiciable à l'adresse d'autres parties concernées par l'infraction ;
 - **Les dyades** de mise en communication générées par cette demande ;
 - **Les justiciables** impliqués dans ces dyades.
- Comme nous l'avons évoqué dans le volet qualitatif de ce rapport, nous confirmons qu'**une demande de médiation** en tant que telle ne constitue pas une unité d'intervention représentative de la nature et de la charge de travail de la mission. Elle peut générer un spectre d'interventions trop variable en fonction du nombre de faits et de justiciables impliqués. Il reste néanmoins intéressant d'identifier cette donnée. En effet, le décodage du nombre et de l'origine des demandes constitue un paramètre important pour visualiser les services ou personnes qui ont relayé ces demandes. Cela permet ainsi d'**évaluer le type et la qualité du partenariat mobilisé par une perspective restauratrice.**
- **Les dyades** générées par une demande constituent les unités d'intervention les plus illustratives de la mission, en ce qu'elles mettent en évidence tous les justiciables concernés et toutes les mises en communication entre ceux-ci. Dans les tableaux, nous distinguons :
- les **dyades initiées** : dyades potentielles, compte-tenu de la demande initiale, pour lesquelles une offre de médiation a été faite aux autres justiciables concernés.
 - les **dyades effectives** : dyades qui ont fait l'objet d'une intervention effective dès lors qu'il y a eu l'adhésion des parties concernées.

Cette donnée permet à son tour de dégager des informations intéressantes sur le **type de faits traités, l'issue** de la médiation (échanges interpersonnels, accords écrits formalisés) ainsi que sur le **mode de communication** (rencontre face-à-face ou médiation navette). Nous considérons également que les dyades constituent des unités d'intervention plus constantes en termes de charge de travail. Pour renforcer cette constance, nous avons fait le choix, lors des concertations techniques, de ne considérer que les **dyades effectives et clôturées** pour le calcul de la subvention.

- Il y a enfin les **justiciables bénéficiaires** de la mission. A nouveau, comme annoncé dans le volet qualitatif, nous proposons de visualiser la manière dont l'ensemble des justiciables définis dans le décret peuvent bénéficier d'un dialogue réparateur. Les tableaux de cette rubrique offrent des informations sur **les justiciables à l'origine de la demande** et **les autres justiciables concernés** (destinataires d'une offre), **leur implication** dans des **dyades effectives et clôturées**, **leur localisation**... Il est clair que la mission touche essentiellement des auteurs, des victimes mais il était important d'objectiver l'implication des catégories de justiciables moins fréquentes : les proches de victimes directes, les proches d'auteurs et les autres usagers impactés par l'infraction. Cette identification permet par la même occasion de visualiser toutes les combinaisons de dyades entre justiciables et d'extraire celles **qui n'ont pas pu être reprises dans la base de données de l'administration.**

Pour des raisons de lisibilité du rapport, toutes ces données ne sont pas reprises dans les statistiques par arrondissement mais figurent dans la dernière partie consacrée **aux statistiques tous arrondissements confondus.**

II. Données statistiques par Arrondissements judiciaires

A. Arrondissement judiciaire du Brabant wallon

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	78	130	53	6
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018 <i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>		149	60	10
DYADES CLOTUREES en 2018 <i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>		120	47	

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

78 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	59
Auteur détenu	50
Auteur non-détenu	8
Proche d'auteur	1
VICTIMES	14
Victime directe	14
Proche de victime	0
JUSTICIABLES ACCIDENT	4
Justiciable Accident Mis en cause	1
Justiciable Accident Victime	0
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	3
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	0
DEMANDES CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	1
	78

b) Relais des demandes

PARTENAIRES « AUTEUR »	18	
<i>Relais prison</i>	<i>17</i>	
SAD	7	
Service Psychosocial	9	
Directeur de prison		
Visiteur de prison		
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison	1	
Equipe de soins (Défense sociale)		
Personnel Centre Mineur Déssaisi		
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	<i>1</i>	
Assistant de Justice (Missions pénales)		
SASJ Auteur	1	
PARTENAIRES « VICTIME »	4	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)	2	
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)		
Service d'Aide aux Victimes	2	
DEMANDES SPONTANÉES	38	
Demande "Rebond"	8	dont 7 de victimes directes
Demande spontanée	30	dont 28 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	8	
Attestation Dépôt de Plainte	1	
Citation / Invitation TAP		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	4	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil		
Information Classement Sans Suite		
Offre automatique ciblée		
Offre automatique roulage	3	
Information Classement Sans Suite		
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	1	
Procureur du roi	1	
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel		
Juge TAP		
PARTENAIRES NEUTRES	9	
1ère ligne (MJ-BAJ)		
Avocat	5	
Policier	3	
Relais non-judiciaires		
SAJ / SPJ	1	
	78	

2. Dyades ouvertes en 2018

149 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **60 effectives**.

- ↳ 130 dyades ont été générées par les 78 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 19 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Faits de violence	55	30	
Abus sexuels	19	2	
Vols	18	6	
Meurtre	17	9	
Coups	15	3	
Conflits relationnels	14	6	
Roulage	5	3	
Dégradations	3	1	
Droits de l'Homme	1	0	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Autres	2	0	
	149	60	10

3. Dyades effectives clôturées en 2018

120 dyades ont été clôturées en 2018, dont **47 effectives**.

79 justiciables ont été impliqués dans ces 47 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	36
Auteur détenu	24
Auteur non-détenu	12
Proche d'auteur	0
VICTIMES	41
Victime directe	37
Proche de la victime directe	4
JUSTICIABLES ACCIDENT	2
Justiciable Accident Mis en cause	1
Justiciable Accident Victime	1
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	0
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	0
	79

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES JUSTICIABLES	
Brabant Wallon	34
Bruxelles	11
Hainaut	14
Liège	3
Luxembourg	1
Namur	5
Flandres	5
Indéterminé	6
	79

	Autres Ar.
	45

- b) Répartition des dyades selon le stade de la procédure

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	33
Condamné et incarcéré	33
Détention préventive	
Détention limitée	
Interné	
Mise en observation	
Placement IPPJ	
<i>Autres dyades</i>	14
Avant poursuites	4
Avant jugement	
Alternative à la détention préventive	
Classement sans suite	
Jugement	
Probation	2
Surveillance électronique	3
Liberté provisoire	
Libération conditionnelle	3
Libéré à l'essai	
Post-judiciaire	2
Hors dépôt de plainte	
	47

B. Arrondissement judiciaire de Bruxelles

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	144	180	69	8
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018		204	78	8
<i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>				
DYADES CLOTUREES en 2018		203	87	
<i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>				

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

144 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	67
Auteur détenu	20
Auteur non-détenu	47
Proche d'auteur	0
VICTIMES	24
Victime directe	22
Proche de victime	2
JUSTICIABLES ACCIDENT	44
Justiciable Accident Mis en cause	27
Justiciable Accident Victime	14
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	3
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	1
TÉMOINS (USAGERS)	7
DEMANDES CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	1
	144

b) Relais des demandes

PARTENAIRES AUTEUR	20	
<i>Relais prison</i>	<i>11</i>	
SAD	1	
Service Psychosocial	10	
Directeur de prison		
Visiteur de prison		
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison		
Equipe de soins (Défense sociale)		
Personnel Centre Mineur Déssaisi		
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	<i>9</i>	
Assistant de Justice (Missions pénales)	7	
SASJ Auteur	2	
PARTENAIRES VICTIME	6	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)		
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	3	
Service d'Aide aux Victimes	3	
DEMANDES SPONTANÉES	17	
Demande "Rebond"	3	
Demande spontanée	13	dont 8 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	87	
Attestation Dépôt de Plainte	2	
Citation / Invitation TAP	1	
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	9	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil		
Information Classement Sans Suite		
Offre automatique ciblée	39	
Offre automatique roulage	39	
Information Classement Sans Suite		
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	1	
Procureur du roi		
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel	1	
Juge TAP		
PARTENAIRES NEUTRES	10	
1ère ligne (MJ-BAJ)		
Avocat	10	
Policiers	1	
Relais non-judiciaires		
SAJ / SPJ		
	144	

2. Dyades ouvertes en 2018

204 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **78 effectives**.

- ↳ 180 dyades ont été générées par les 69 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 24 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Roulage	66	33	
Coups	37	9	
Vols	29	11	
Faits de violence	26	9	
Meurtre	19	8	
Conflits relationnels	10	2	
Abus sexuels	9	3	
Dégradations	2	1	
Autres	6	2	<i>En attente position de l'autre partie</i>
	204	78	8

3. Dyades effectives clôturées en 2018

203 dyades ont été clôturées en 2018, dont **87 effectives**.

162 justiciables ont été impliqués dans ces 87 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	48
Auteur détenu	19
Auteur non-détenu	29
Proche d'auteur	0
VICTIMES	54
Victime directe	48
Proche de la victime directe	6
JUSTICIABLES ACCIDENT	50
Justiciable Accident Mis en cause	16
Justiciable Accident Victime	26
Justiciable Accident Statut indéterminé	1
Proche Justiciable(s) Accident	7
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	10
	162

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES JUSTICIABLES	
Bruxelles	111
Brabant Wallon	7
Hainaut	8
Liège	6
Luxembourg	1
Namur	1
Flandres	16
Indéterminé	12
	162

Autres Ar.	51
------------	----

b) Répartition des dyades selon le stade de la procédure

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	23
Condamné et incarcéré	10
Détention préventive	13
Détention limitée	
Interné	
Mise en observation	
Placement IPPJ	
<i>Autres dyades</i>	64
Avant poursuites	31
Avant jugement	14
Alternative à la détention préventive	4
Classement sans suite	
Jugement	
Probation	4
Surveillance électronique	2
Liberté provisoire	
Libération conditionnelle	5
Libéré à l'essai	
Post-judiciaire	3
Hors dépôt de plainte	1
	87

C. Arrondissement judiciaire du Hainaut

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	199	298	134	23
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018		339	164	26
<i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>				
DYADES CLOTUREES en 2018		311	167	
<i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>				

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

a) Justiciables ayant formulé une demande

199 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

AUTEURS	120
Auteur détenu	78
Auteur non-détenu	42
Proche d'auteur	0
VICTIMES	65
Victime directe	60
Proche de victime	5
JUSTICIABLES ACCIDENT	11
Justiciable Accident Mis en cause	7
Justiciable Accident Victime	2
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	2
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	2
DEMANDE CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	1
	199

b) Relais des demandes

PARTENAIRES « AUTEUR »	77	
<i>Relais prison</i>	49	
SAD	33	
Service Psychosocial	15	
Directeur de prison	1	
Visiteur de prison		
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison		
Equipe de soins (Défense sociale)		
Personnel Centre Mineur Déssaisi		
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	28	
Assistant de Justice (Missions pénales)	23	
SASJ Auteur	5	
PARTENAIRES « VICTIME »	36	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)	14	
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	5	
Service d'Aide aux Victimes	18	
DEMANDES SPONTANÉES	38	
Demande "Rebond"	11	dont 8 de victimes directes
Demande spontanée	28	dont 22 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	37	
Attestation Dépôt de Plainte	4	
Citation / Invitation TAP		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	32	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil		
Information Classement Sans Suite		
Offre automatique ciblée		
Offre automatique roulage		
Information Classement Sans Suite	1	
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	5	
Procureur du roi	1	
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel	4	
Juge TAP		
PARTENAIRES NEUTRES	4	
1ère ligne (MJ-BAJ)		
Avocat	3	
Policier		
Relais non-judiciaires	1	
SAJ / SPJ		
	199	

2. Dyades ouvertes en 2018

339 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **164 effectives**.

- ↳ 298 dyades ont été générées par les 197 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 41 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Vols	74	33	
Faits de violence	72	30	
Meurtre	51	22	
Coups	44	22	
Abus sexuels	29	21	
Conflits relationnels	28	16	
Roulage	13	9	
Dégradations	11	5	
Droits de l'Homme	0	0	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Autres	17	6	
	339	164	26

3. Dyades effective clôturées en 2018

311 dyades ont été clôturées en 2018, dont **167 effectives**.

296 justiciables ont été impliqués dans ces 167 dyades effectives.

a) Répartitions des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	131
Auteur détenu	81
Auteur non-détenu	49
Proche d'auteur	1
VICTIMES	149
Victime directe	126
Proche de la victime directe	23
JUSTICIABLES ACCIDENT	14
Justiciable Accident Mis en cause	5
Justiciable Accident Victime	3
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	6
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	2
	296

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES JUSTICIABLES	
Hainaut	246
Brabant Wallon	4
Bruxelles	9
Liège	6
Luxembourg	3
Namur	11
Flandres	7
Indéterminé	10
	296

Autres Ar.	50
------------	-----------

b) *Dyades effectives clôturées*

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	105
Condamné et incarcéré	86
Détention préventive	16
Détention limitée	
Interné	3
Mise en observation	
Placement IPPJ	
<i>Autres Dyades</i>	62
Avant poursuites	13
Avant jugement	11
Alternative à la détention préventive	6
Classement sans suite	1
Jugement	4
Probation	8
Surveillance électronique	4
Liberté provisoire	
Libération conditionnelle	9
Libéré à l'essai	1
Post-judiciaire	3
Hors dépôt de plainte	2
	167

D. Arrondissement judiciaire de Liège

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	En attente position de l'autre partie
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	128	188	89	8
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018		213	111	8
<i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>				
DYADES CLOTUREES en 2018		229	125	
<i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>				

1. Nouvelles demandes en 2018

128 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	81
Auteur détenu	56
Auteur non-détenu	25
Proche d'auteur	0
VICTIMES	33
Victime directe	29
Proche de victime	4
JUSTICIABLES ACCIDENT	6
Justiciable Accident Mis en cause	4
Justiciable Accident Victime	2
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	0
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	5
TÉMOINS (USAGERS)	0
DEMANDE CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	3
	128

b) Relais des demandes

PARTENAIRES « AUTEUR »	22	
<i>Relais prison</i>	<i>15</i>	
SAD	7	
Service Psychosocial	5	
Directeur de prison	1	
Visiteur de prison	1	
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison		
Equipe de soins (Défense sociale)	1	
Personnel Centre Mineur Déssaisi		
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	<i>7</i>	
Assistant de Justice (Missions pénales)	5	
SASJ Auteur	2	
PARTENAIRES « VICTIME »	10	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)	6	
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	1	
Service d'Aide aux Victimes	3	
DEMANDES SPONTANÉES	38	
Demande "Rebond"	4	
Demande spontanée	34	dont 32 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	35	
Attestation Dépôt de Plainte	2	
Citation / Invitation TAP		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	29	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil		
Information Classement Sans Suite	1	
Offre automatique ciblée		
Offre automatique roulage	2	
Information Classement Sans Suite	1	
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	0	
Procureur du roi		
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel		
Juge TAP		
PARTENAIRES NEUTRES	24	
1ère ligne (MJ-BAJ)	1	
Avocat	6	
Policier	7	
Relais non-judiciaires	7	
SAJ / SPJ	2	
	128	

2. Dyades ouvertes en 2018

213 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **111 effectives**.

- ↳ 188 dyades ont été générées par les 128 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 25 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Faits de violence	49	23	
Vols	48	25	
Coups	29	14	
Abus sexuels	26	15	
Conflits relationnels	21	12	
Meurtre	20	9	
Roulage	9	6	
Dégradations	0	0	
Droits de l'Homme	0	0	
Autres	11	7	<i>En attente position de l'autre partie</i>
	213	111	8

3. Dyades effective clôturées en 2018

229 dyades ont été clôturées en 2018, dont **125 effectives**.

221 justiciables ont été impliqués dans ces 125 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	98
Auteur détenu	59
Auteur non-détenu	37
Proche d'auteur	2
VICTIMES	108
Victime directe	90
Proche de la victime directe	18
JUSTICIABLES ACCIDENT	8
Justiciable Accident Mis en cause	4
Justiciable Accident Victime	3
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	1
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	7
TÉMOINS (USAGERS)	0
	221

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES PROTAGONISTES	
Liège	156
Brabant Wallon	4
Bruxelles	6
Hainaut	8
Luxembourg	4
Namur	26
Flandres	6
Indéterminé	11
	221

	Autres Ar.	65
--	------------	----

b) Répartition des dyades selon le stade de la procédure

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	71
Condamné et incarcéré	60
Détention préventive	9
Détention limitée	1
Interné	1
Mise en observation	
Placement IPPJ	
<i>Autres dyades</i>	54
Avant poursuites	10
Avant jugement	20
Alternative à la détention préventive	
Classement sans suite	
Jugement	
Probation	3
Surveillance électronique	8
Liberté provisoire	1
Libération conditionnelle	4
Libéré à l'essai	
Post-judiciaire	2
Hors dépôt de plainte	6
	125

E. Arrondissement judiciaire du Luxembourg

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	89	162	67	11
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018		173	73	11
<i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>				
DYADES CLOTUREES en 2018		180	85	
<i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>				

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

89 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	59
Auteur détenu	44
Auteur non-détenu	15
Proche d'auteur	0
VICTIMES	28
Victime directe	28
Proche de victime	0
JUSTICIABLES ACCIDENT	2
Justiciable Accident Mis en cause	1
Justiciable Accident Victime	0
Justiciable Accident Statut indéterminé	1
Proche Justiciable(s) Accident	0
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	0
DEMANDE CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	0
	89

b) Relais des demandes

PARTENAIRES « AUTEUR »	39	
<i>Relais prison</i>	34	
SAD	19	
Service Psychosocial	2	
Directeur de prison	10	
Visiteur de prison		
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison		
Equipe de soins (Défense sociale)		
Personnel Centre Mineur Déssaisi	3	
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	5	
Assistant de Justice (Missions pénales)	5	
SASJ Auteur		
PARTENAIRES « VICTIME »	3	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)	1	
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	2	
Service d'Aide aux Victimes	1	
DEMANDES SPONTANÉES	19	
Demande "Rebond"	7	
Demande spontanée	12	dont 11 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	22	
Attestation Dépôt de Plainte		
Citation / Invitation TAP		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	13	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil	8	
Information Classement Sans Suite		
Offre automatique ciblée		
Offre automatique roulage	1	
Information Classement Sans Suite		
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	2	
Procureur du roi	1	
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel		
Juge TAP	1	
PARTENAIRES NEUTRES	3	
1ère ligne (MJ-BAJ)		
Avocat	1	
Policier		
Relais non-judiciaires	2	
SAJ / SPJ		
	88	

2. Dyades ouvertes en 2018

173 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **73 effectives**.

- ↳ 162 dyades ont été générées par les 88 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 11 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Faits de violence	50	17	
Vols	44	16	
Meurtre	23	11	
Coups	23	9	
Conflits relationnels	11	6	
Abus sexuels	4	2	
Roulage	4	2	
Dégradations	3	2	
Droits de l'Homme	1	1	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Autres	10	7	
	173	73	11

3. Dyades effectives clôturées en 2018

180 dyades ont été clôturées en 2018, dont **85 effectives**.

143 justiciables ont été impliqués dans ces 85 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	58
Auteur détenu	36
Auteur non-détenu	22
Proche d'auteur	0
VICTIMES	81
Victime directe	73
Proche de la victime directe	8
JUSTICIABLES ACCIDENT	4
Justiciables Accident Mis en cause	1
Justiciables Accident Victime	2
Justiciables Accident Statut indéterminé	1
Proche Justiciable(s) Accident	0
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	0
	143

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES JUSTICIABLES	
Luxembourg	78
Brabant wallon	2
Bruxelles	5
Hainaut	20
Liège	17
Namur	5
Flandres	2
Indéterminé	14
	143

	Autres Ar.	65
--	------------	----

b) Répartition des dyades selon le stade de la procédure

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	57
Condamné et incarcéré	54
Détention préventive	2
Détention limitée	
Interné	1
Mise en observation	
Placement IPPJ	
<i>Autres dyades</i>	28
Avant poursuites	4
Avant jugement	14
Alternative à la détention préventive	
Classement sans suite	2
Jugement	
Probation	
Surveillance électronique	
Liberté provisoire	
Libération conditionnelle	3
Libéré à l'essai	
Post-judiciaire	4
Hors dépôt de plainte	1
	85

F. Arrondissement judiciaire de Namur

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées en 2018 et dyades générées	100	196	82	6
TOTAL des DYADES OUVERTES en 2018		206	90	6
<i>Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.</i>				
DYADES CLOTUREES en 2018		186	78	
<i>Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.</i>				

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

100 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	79
Auteur détenu	66
Auteur non-détenu	13
Proche d'auteur	0
VICTIMES	20
Victime directe	18
Proche de victime	2
JUSTICIABLES ACCIDENT	1
Justiciable Accident Mis en cause	0
Justiciable Accident Victime	0
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	1
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	0
DEMANDE CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	0
	100

b) Relais des demandes

PARTENAIRES « AUTEUR »	54	
<i>Relais prison</i>	<i>48</i>	
SAD	18	
Service Psychosocial	26	
Directeur de prison		
Visiteur de prison		
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison		
Equipe de soins (Défense sociale)	4	
Personnel Centre Mineur Déssaisi		
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	<i>6</i>	
Assistant de Justice (Missions pénales)	4	
SASJ Auteur	2	
PARTENAIRES « VICTIME »	2	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)		
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	2	
Service d'Aide aux Victimes		
DEMANDES SPONTANÉES	28	
Demande "Rebond"	9	dont 9 de victimes directes
Demande spontanée	19	dont 18 d'auteurs détenus
OFFRE GÉNÉRALE	13	
Attestation Dépôt de Plainte		
Citation / Invitation TAP		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	12	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil		
Information Classement Sans Suite		
Offre automatique ciblée		
Offre automatique roulage	1	
Information Classement Sans Suite		
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	0	
Procureur du roi		
Juge d'Instruction		
Juge Tribunal Correctionnel		
Juge TAP		
PARTENAIRES NEUTRES	3	
1ère ligne (MJ-BAJ)		
Avocat	1	
Policier	1	
Relais non-judiciaires	1	
SAJ / SPJ		
	100	

2. Dyades ouvertes en 2018

206 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **90 effectives**.

- ↳ 196 dyades ont été générées par les 100 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 10 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Faits de violence	99	31	
Vols	45	28	
Meurtre	18	9	
Coups	14	6	
Abus sexuels	14	8	
Conflits relationnels	6	5	
Roulage	2	2	
Dégradations	2	0	
Droits de l'Homme	0	0	En attente position de l'autre partie
Autres	6	1	
	206	90	5

3. Dyades clôturées en 2018

186 dyades ont été clôturées en 2018, dont **78 effectives**.

129 justiciables ont été impliqués dans ces 78 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	60
Auteur détenu	37
Auteur non-détenu	23
Proche d'Auteur	0
VICTIMES	67
Victime directe	58
Proche de la victime directe	9
JUSTICIABLES ACCIDENT	1
Justiciable Accident Mis en cause	1
Justiciable Accident Victime	0
Justiciable Accident Statut indéterminé	0
Proche Justiciable(s) Accident	0
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	0
TÉMOINS (USAGERS)	1
	129

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

LOCALISATION DES JUSTICIABLES	
Namur	78
Brabant wallon	1
Bruxelles	6
Hainaut	17
Liège	8
Luxembourg	8
Flandres	5
Indéterminé	6
	129

Autres Ar.	51
------------	----

- b) Répartition des dyades selon le stade de la procédure

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	48
Condamné et incarcéré	24
Détention préventive	15
Détention limitée	4
Interné	5
Mise en observation	0
Placement IPPJ	0
<i>Autres dyades</i>	30
Avant poursuites	5
Avant jugement	7
Alternative à la détention préventive	0
Classement sans suite	0
Jugement	0
Probation	5
Surveillance électronique	1
Liberté provisoire	0
Libération conditionnelle	3
Libéré à l'essai	1
Post-judiciaire	7
Hors dépôt de plainte	1
	78

III. Données statistiques globales du service

	Demandes de médiation	Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Nouvelles DEMANDES formulées 2018 et dyades générées	738	1154	494	62

DYADES GÉRÉES GLOBALEMENT EN 2018		Dyades initiées	Dyades Effectives	<i>En attente position de l'autre partie</i>
Dyades en cours au 1/1/2018		398	249	
Total des DYADES ouvertes en 2018 ¹²		1284	576	69
Dyades gérées en 2018		1682	825	

DYADES CLOTUREES en 2018 ¹³		1229	589
---	--	-------------	------------

En cours au 31/12/2018		453	236
------------------------	--	-----	------------

1. Nouvelles demandes formulées en 2018

738 justiciables ont adressé une demande au service en 2018.

a) Justiciables ayant formulé une demande

AUTEURS	465	
Auteur détenu	314	
Auteur non-détenu	150	
Proche d'auteur	1	
VICTIMES	184	
Victime directe	171	
Proche de la victime directe	13	
JUSTICIABLES ACCIDENT	68	
Justiciable Accident Mis en cause	40	
Justiciable Accident Victime	18	
Justiciable Accident Statut indéterminé	1	
Proche Justiciable(s) Accident	9	<i>tous proches de victime</i>
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	6	
TÉMOINS (USAGERS)	9	
DEMANDE CONJOINTE DE DEUX JUSTICIABLES	6	
	738	

¹² Dyades générées, d'une part, par les nouvelles demandes formulées en 2018 et, d'autre part, par des demandes antérieures.

¹³ Dyades clôturées sur base des dyades ouvertes en 2018 et de dyades ouvertes antérieurement.

b) Relais des demandes

- Tableau général

PARTENAIRES « AUTEUR »	231	
<i>Relais prison</i>	175	
SAD	85	
Service Psychosocial	67	
Directeur de prison	12	
Visiteur de prison	1	
Agent pénitentiaire		
Représentant du culte		
Autres intervenants Prison	2	
Equipe de soins (Défense sociale)	5	
Personnel Centre Mineur Dessaisi	3	
Personnel IPPJ		
<i>Relais hors prison</i>	56	
Assistant de Justice (Missions pénales)	44	
SASJ Auteur	12	
PARTENAIRES « VICTIME »	61	
Assistance Policière aux Victimes (SAPV)	22	
Service d'Accueil aux Victimes (Maison de justice)	13	
Service d'Aide aux Victimes	26	
DEMANDES SPONTANÉES	179	
Demande "Rebond"	41	<i>dont 35 de victimes directes</i>
Demande spontanée	138	<i>dont 116 d'auteurs détenus</i>
OFFRE GÉNÉRALE	201	
Attestation Dépôt de Plainte	9	
Citation / Invitation TAP	1	
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	99	
Convocation / Invitation Chambre du Conseil	8	
Information Classement Sans Suite	2	
Offre automatique ciblée	39	
Offre automatique roulage	43	
Information Classement Sans Suite		
Autre information à personne lésée		
Information Modalités d'exécution de la peine		
OFFRES PROACTIVES D'UNE AUTORITÉ	9	
Procureur du roi	3	
Juge d'Instruction	0	
Juge Tribunal Correctionnel	5	
Juge TAP	1	
PARTENAIRES NEUTRES	57	
1ère ligne (MJ-BAJ)	1	
Avocat	25	
Policier	8	
Relais non-judiciaires	19	
SAJ / SPJ	4	
	738	

- Focus sur le relais « Offre générale »
Répartition des demandes sur base du « Groupe de justiciables ¹⁴ » duquel elles émanent

ORIGINE DE LA DEMANDE OFFRE GÉNÉRALE	Auteurs	Victimes	Demande conjointe/ Faits réciproques	Accident circulation			
				Usagers (Témoins)	Justiciables accident		
Citation / Invitation Tribunal ou Cour d'Appel	40	57				1	
Offre automatique roulage			1	2		41	
Offre automatique ciblée	23	14	2				
Attestation Dépôt de Plainte	2	7					
Convocation / Invitation Chambre du Conseil	1	6					
Information Classement Sans Suite	1	1					
Citation / Invitation TAP	1						
	68	85	3	2		43	201

- Répartition des demandes sur base du « Stade de la procédure » et du « Groupe de justiciables » duquel elles émanent

ORIGINE DE LA DEMANDE STADE DE LA PROCÉDURE	Auteurs	Victimes	Demande conjointe/ Faits réciproques	Usagers (Témoins)	Accident circulation		
					Usagers (Témoins)	Justiciables accident	
<i>Demandes en milieu carcéral</i>	312	33	1	0	0	3	349
Condamné et incarcéré	233	22				2	257
Détention préventive	70	10	1			1	82
Détention limitée	2						2
Interné	7	1					8
Mise en observation							0
Placement IPPJ							0
<i>Autres demandes</i>	153	151	11	2	7	65	389
Avant jugement	68	71	3			5	147
Avant poursuites	16	35	4	2	7	55	119
Probation	23	7				1	31
Libération conditionnelle	14	8					22
Alternative à la détention préventive	15	4				1	20
Post-judiciaire	5	13					18
Hors dépôt de plainte	2	9	4				15
Classement sans suite	1	4				1	6
Surveillance électronique	5						5
Jugement	1					2	3
Libéré à l'essai	2						2
Liberté provisoire	1						1
	465	184	11	2	7	68	738

¹⁴ Groupe « Auteurs » : Auteur détenu, Auteur non-détenu, Proche d'auteur
Groupe « Victimes » : Victime directe, Proche de victime

2. Dyades ouvertes en 2018

1284 dyades ont été ouvertes en 2018, dont (minimum) **576 effectives**.

- ↳ 1154 dyades ont été générées par les 738 nouvelles demandes formulées en 2018.
- ↳ 130 dyades ont été générées dans le cadre de demandes formulées antérieurement à 2018.

a) Dyades ouvertes selon le type de faits

DYADES OUVERTES EN 2018	Dyades initiées	Dyades effectives	
Faits de violence	351	140	
Vols	258	119	
Coups	162	63	
Meurtre	148	68	
Abus sexuels	101	51	
Roulage	99	55	
Conflits relationnels	90	47	
Dégradations	21	9	
Droits de l'Homme	2	1	
Autres	52	23	<i>En attente position de l'autre partie</i>
	1284	576	69

b) Raisons de non-effectivité

RAISONS DE NON-EFFECTIVITÉ	
Pas de réponse au courrier envoyé à l'autre partie	404
Contact avec l'autre partie, mais pas d'accord	174
Pas de coordonnées de l'autre partie	13
Autre partie inapte à la médiation/Inaccessible	9
Autre partie décédée	7
	607

3. Dyades clôturées en 2018

1229 dyades ont été clôturées en 2018, dont 589 effectives.

1029 justiciables ont été impliqués dans ces 589 dyades effectives.

a) Répartition des justiciables

- Répartition selon leur type

AUTEURS	430	
Auteur détenu	256	
Auteur non-détenu	171	
Proche d'auteur	3	
VICTIMES	497	
Victime directe	429	
Proche de la victime directe	68	
JUSTICIABLES ACCIDENT	82	
Justiciables Accident Mis en cause	29	
Justiciables Accident Victime	36	
Justiciables Accident Statut indéterminé	2	
Proche Justiciable(s) Accident	15	dont 13 proches de victime
JUSTICIABLES CONFLITS / FAITS RÉCIPROQUES	7	
TÉMOINS (USAGERS)	13	
	1029	

- Répartition selon leur localisation géographique (domicile ou lieu de détention)

ARRONDISSEMENT DE RÉSIDENCE DES JUSTICIABLES	
Brabant Wallon	52
Bruxelles	148
Hainaut	313
Liège	196
Luxembourg	95
Namur	126
Arrondissements néerlandophones	41
Données manquantes	58
	1029

b) Dyades effectives clôturées

- Répartition selon les principaux types de faits

TYPES DE FAITS	
Vol avec violence (Tentative)	83
Vol qualifié (Tentative)	68
Coups et blessures volontaires	59
Roulage (Coups et blessures involontaires)	37
Meurtre	36
Violence conjugale	33
Viol (Tentative)	30
Tentative de meurtre	29
Pédophilie / Inceste / Attentat à la pudeur	29
Vol avec armes (Tentative)	21
Escroquerie (Tentative)	21
Vol simple (Tentative)	16
Dégradations volontaires	14
Roulage (Homicide involontaire)	14
Harcèlement / Stalking	9
Conflit de voisinage	9
Prise d'otages	8
Autres	73
	589

- Répartition selon le « Stade de la procédure »

STADE DE LA PROCÉDURE	
<i>Dyades en milieu carcéral</i>	337
Condamné et incarcéré	267
Détention préventive	55
Détention limitée	5
Interné	10
Mise en observation	0
<i>Autres dyades</i>	252
Avant poursuites	67
Avant jugement	66
Alternative à la détention préventive	10
Classement sans suite	3
Jugement	4
Probation	22
Surveillance électronique	18
Liberté provisoire	1
Libération conditionnelle	27
Libéré à l'essai	2
Post-judiciaire	21
Hors dépôt de plainte	11
	589

- Répartition selon l'établissement pénitentiaire (dyades en milieu carcéral)

PRISON	Condamné et incarcéré	Détention préventive	Détention limitée	Interné	Total général
Andenne	53				53
Arlon	19				19
Berkendael	1				1
Dinant		2			2
Forest	2				2
Huy	3	1			4
Ittre	27				27
Jamioulx	23	14		1	38
Lantin	25	9	1		35
Leuze	22				22
Marche	23	1			24
Marneffe	12				12
Mons	23	3		3	29
Namur	1	13	4	1	19
Nivelles	9				9
St-Gilles	4	12			16
St-Hubert	10				10
Tournai	7			3	10
<i>Prisons néerlandophones</i>	1				1
<i>Indéterminé</i>	4				4
Total général	265	55	5	8	337

- Répartition selon les « Issues de médiation » et les « Modes de communication »

ISSUES DES MÉDIATIONS	
Echange utile	297
Accord écrit financier et/ou relationnel	163
Pas abouti	50
Sans nouvelles d'une des parties (Interruption)	79
	589

MODE DE COMMUNICATION	
Indirect	533
Rencontre	56
	589

- Répartition selon la localisation géographique des justiciables et Co-médiation

LOCALISATION DES JUSTICIABLES PAR RAPPORT À L'ARRONDISSEMENT DE PRISE EN CHARGE	
Tous les protagonistes habitent dans l'arrondissement de prise en charge	277
Au moins un des protagonistes habite hors de l'arrondissement de prise en charge	219
<i>Données non-pertinentes ou manquantes</i>	93
	589

CO-MÉDIATION	
Médiateur unique	451
Co-médiation	138
	589

c) Types de dyades

TYPES DE DYADES	
Auteur détenu - Victime directe	281
Auteur non-détenu - Victime directe	175
Auteur détenu - Proche de la victime directe	55
Auteur non-détenu - Proche de la victime directe	21
Justiciables Accident mis en cause - Justiciables Accident Victime	13
Justiciables Accident mis en cause - Proche de la victime directe	11
Justiciables Accident Victime - Témoin	5
Victime directe - Témoin	4
Justiciables Conflit/Faits Réciproques. - Justiciables Conflit/Faits Réciproques	4
Victime directe - Victime directe	3
<i>Autres types de dyades</i>	17
	589

4. Dyades non encodées dans la base de données de l'administration

DYADES NON ENCODÉES	
Victime directe - Témoin	9
Victime directe - Victime directe	5
Justiciable Accident Victime - Témoin	5
Justiciable Accident Victime - Justiciable Accident Victime	3
Auteur détenu - Auteur détenu	1
Auteur détenu - Proche d'auteur	1
Proche de la victime directe - Proche de la victime directe	1
	25